**Séance du 6 novembre 2018**

**Conseil du 20e arrondissement**

**Vœu présenté par Virginie DASPET et les élu.e.s du groupe socialiste et apparentés, relatif à la baisse des effectifs dans les écoles du 20e arrondissement et à la refonte**

**de la carte scolaire**

Considérant la baisse de démographie, dont nous ne pouvons savoir si elle sera ponctuelle ou durable ;

Considérant que l’évitement scolaire intervient de plus en plus tôt, parfois dès l’école maternelle, notamment dans les quartiers proches de Belleville-Ménilmontant ;

Considérant que de nombreuses classes affichent des effectifs proches des 30 élèves ;

Considérant le dispositif de dédoublement des classes de CP mis en place dans les REP ;

Considérant que l’un des obstacles à ce dédoublement est l’absence de salles de classes disponibles ;

Considérant que malgré leurs qualités patrimoniales, nombre de nos écoles sont, par leur architecture ancienne, peu fonctionnelles ;

Considérant que du fait de l’éxiguité de nombreuses cours de récréation, le bruit et la promiscuité sont des causes de fatigue et de stress notables pour les élèves, enseignants, animateurs et autres personnels ;

Considérant que la taille des réfectoires scolaires oblige l’organisation de nombreux services à la file et réduit d’autant le temps consacré au déjeuner ;

Considérant la nécessaire rénovation des écoles, et notamment leurs mises aux normes du plan climat et d’accessibilité PMR ;

Sur proposition de Virginie DASPET et des élu.e.s du groupe socialiste et apparentés, le Conseil du 20e arrondissement demande à la Maire de Paris d’intervenir auprès du rectorat :

* contre toute fermeture d’écoles ou de classes qui impacterait le nombre d’élèves dans d’autres classes et établissements ;
* pour la réduction des effectifs par classe y compris hors REP ;
* pour qu’en conséquence la carte scolaire du 20e arrondissement soit revue en profondeur ;
* pour la création de groupes scolaires associant différentes écoles élémentaires (maternelles et/ou primaires) permettant de lisser les effectifs et classes à chaque rentrée.